

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 27145**

### Intitulé

Coach professionnel(le)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Christian Legrand - Coaching ways France	gérant

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le « Coach professionnel » est un spécialiste qui, dans le respect des normes d'ICF, agit en toute autonomie dans le cadre de son activité, qu'il peut exercer dans tous les secteurs d'activité et les entreprises de toutes tailles

- Accompagner un individu ou un groupe d'individus à utiliser leur plein potentiel afin d'atteindre leurs objectifs
- Apporter une réponse pertinente aux difficultés rencontrées dans les entreprises.
- Faire connaître et développer son activité de coach
- Superviser en cas de besoin la pratique professionnelle d'un autre coach

Les capacités attestées :

1. Respecter les directives éthiques et les normes professionnelles
2. Etablir l'accord d'engagement avec son client
3. Etablir avec le client une relation basée sur la confiance et l'intimité
4. Etablir une présence d'encadrement
5. Ecouter avec beaucoup d'attention
6. Poser des questions fortes ayant du sens.
7. Etablir une communication directe
8. Sensibiliser son client
9. Définir les actions à entreprendre
10. Planifier et établir les objectifs
11. Gérer les progrès et les responsabilités

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La formation de coach professionnel de Coaching Ways France s'adresse à toute personne souhaitant devenir Coach Professionnel, soit en tant qu'indépendant, soit en tant que salarié, dans un cabinet RH, un organisme de formation ou tout type d'organisation (association, multinationale, PME ...).

- coach de managers ou d'équipe en entreprise,
- coach de dirigeants,
- coach scolaire,
- coach de vie, Life coach,
- manager coach ou coach interne

### Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

M1502 : Développement des ressources humaines

K1103 : Développement personnel et bien-être de la personne

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Par la formation professionnelle:

- Avoir suivi l'intégralité du parcours de formation défini par Coaching Ways
- Evaluation d'un cas de coaching sur support audio d'une durée de 30 minutes.
- Simulation d'un entretien de coaching
- Rédaction d'un mémoire concernant trois séances consécutives de coaching, leur préparation, leur déroulé et les conclusions liées à ces séances.

Par la VAE:

- Constitution du dossier de VAE
- Avoir participé à un entretien demandé par le Jury

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION    QUINON    COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président du Jury</li> <li>• 2 représentants de Coaching Ways.</li> <li>• 2 coachs professionnels extérieurs à la structure de formation.</li> </ul>
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président du Jury</li> <li>• 2 représentants de Coaching Ways.</li> <li>• 2 coachs professionnels extérieurs à la structure de formation.</li> </ul>
En contrat de professionnalisation	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président du Jury</li> <li>• 2 représentants de Coaching Ways.</li> <li>• 2 coachs professionnels extérieurs à la structure de formation.</li> </ul>
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le président du Jury</li> <li>• 2 représentants de Coaching Ways</li> <li>• 2 coachs professionnels extérieurs à la structure de formation ( 1 représentant des salariés - 1 représentant des employeurs)</li> </ul>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Coach professionnel(le)" avec effet au 27 janvier 2013, jusqu'au 07 septembre 2021.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

En moyenne, 90 candidats certifiés par an

##### Autres sources d'information :

[www.coachingways.fr](http://www.coachingways.fr)

##### Lieu(x) de certification :

Coaching Ways France : 50 rue Jean Jaures 59000 Lille

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Aix en Provence : la Baume, 1770 chemin de la Blaque, 13090 Aix en Provence
- Lyon : Résidence Belambra City Villemanzy 21 montée Saint Sébastien 69001 Lyon
- Paris : Espace Saint Antoine, 196, rue du Faubourg Saint Antoine - 75012 Paris
- Strasbourg : Centre Culturel Saint Thomas 2 rue de la Carpe-Haute 67000 Strasbourg
- Lille : 50 rue Jean Jaures 59000 Lille
- Coaching ways executive - 50 rue Jean Jaures 59000 Lille
- MOMENTO - rue des merles 19-6001 Marcinelle (Belgique)

##### Historique de la certification :